

25 novembre 2016 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur la République et ses défis, à Paris le 25 novembre 2016.

Madame la ministre,

Monsieur le ministre,

Monsieur le président de PSL,

Monsieur le directeur de l'Ecole normale supérieure,

Mesdames, messieurs qui avez participé à ce colloque,

Je suis très heureux de pouvoir à mon tour m'y exprimer. M'y exprimer pour marquer tout l'intérêt que je porte au Centre européen d'études républicaines.

Vous avez choisi comme thème de votre travail « modernités républicaines » qui définit parfaitement la situation dans laquelle nous nous trouvons. Parce que personne ne doute de la modernité de l'idée de la République. Mais le thème est aussi revenu en force depuis une vingtaine d'années, sans doute à cause des épreuves que nous avons pu traverser, notamment ces derniers mois, mais aussi de la question de la mondialisation, de ce qu'elle exige d'une Nation ou d'un ensemble pour comprendre quelle est sa place, quel est son destin et quelle est sa forme d'organisation.

Le caractère pluriel de la République ne fait pas de doute non plus. Il faut pour s'en convaincre là-encore entendre tous les discours, d'où qu'ils viennent, de tous horizons. Ils se sont tous emparés de la République.

Ce n'était pas vrai il y a encore quelques années, quelques décennies. Aujourd'hui la République est devenue un lieu commun, ne nous en plaignons pas, si c'est le lieu commun qui permet de faire du commun £ mais si c'est simplement un mot qui sert à utiliser, voire à recycler d'autres idées, c'est là qu'il peut y avoir détournement de sens.

Parce que la République est partout invoquée, sommée, questionnée, contestée, parfois récupérée et détournée. Elle est présentée à la fois comme un malade qu'il faudrait soigner £ comme un remède qu'il faudrait apporter £ comme des racines qu'il faudrait à tout prix préserver et protéger £ comme un avenir £ comme un âge d'or pour les nostalgiques auxquels il faudrait revenir à tout prix £ ou comme un système politique imparfait qu'il serait urgent de réformer et auquel il faudrait apporter des réponses.

De même rarement les concepts qui lui sont liés, à la République, ont été autant présents dans le débat public avec l'identité, la citoyenneté, les droits, les devoirs. Le langage républicain est omniprésent. Mais est-on sur que ceux qui l'emploient lui accordent la même signification ? Est-ce que ce n'est pas devenu aussi une forme de langue presque étrangère à une partie de nos concitoyens qui n'entendent plus forcément la République comme un système d'égalité, de promotion, d'émancipation, mais simplement comme une institution.

Aussi, paradoxalement, plus on parle de la République et de ses valeurs, plus le besoin se fait sentir d'éclairer même son sens. Non pas pour lui donner une fois pour toute une définition qui prévaudrait sur toutes les autres et qui en exclurait certaines, non pas pour écrire une histoire officielle, un récit national, un roman j'ai vu que cela pouvait saisir certains mais pour en faire la possession exclusive de la Nation et pas de telle ou telle famille politique.

Je crois que nous avons besoin d'un débat serein, sans malentendu y compris pour réfléchir sur les nécessaires évolutions. C'est pour cette raison que notre pays a voulu se doter d'un grand

les nécessaires évolutions. C'est pour cette raison que notre pays a voulu se doter d'un grand établissement scientifique, le CEDRE. Je voudrais remercier monsieur CHRISTIN pour l'engagement qui a été le sien pour porter cette idée avec Vincent PEILLON.

L'idée est de rassembler les meilleurs chercheurs travaillant sur la République, issus de toutes les disciplines des sciences humaines et sociales : histoire, philosophie, sciences politiques, sociologie, droit, et de les laisser interroger les institutions de la République, les pratiques dans la République, les règles, les normes, les rituels dans lesquels la République s'incarne et les formes nouvelles qu'elle doit se donner. Ces chercheurs de haut niveau pourront confronter leurs perspectives d'un point de vue national mais aussi d'un point de vue international.

Pourquoi c'est nécessaire aujourd'hui ? J'en ai évoqué les raisons profondes sur le plan intellectuel et même sur le plan politique mais je veux ajouter un certain nombre de justifications liées aux circonstances. Après les attaques terroristes dont notre pays a été la cible et les événements qui ont forcément profondément marqué notre pays et pas simplement notre pays, puisque nous n'avons pas été les seuls à subir ces assauts et ces agressions, il y a eu de nombreux débats qui se sont ouverts sur le modèle républicain.

Sa capacité d'intégration, la laïcité, le vivre ensemble, la possibilité d'être unis dans la diversité, de savoir jusqu'où pouvait aller l'expression personnelle, la liberté individuelle ou ce que devait faire prévaloir la République au sens de ce que nous devons tous respecter comme loi commune, et ce que c'est ce que la République pouvait porter comme promesses, comme capacité d'emmener tous ses enfants vers le même objectif.

Il est plus important que jamais de conduire un dialogue intellectuel et universitaire par-delà nos frontières, parce que ce débat n'est pas propre à la France même s'il y a des régimes très différents, y compris au sein de l'Union européenne, des pays démocratiques. Il est très important que nous puissions voir quelle est notre spécificité, ce qui appartient à l'idée républicaine française et que nous avons en partage avec les autres, ce qui nous distingue et ce qui nous unit en Europe et au-delà de l'Europe. Car l'idée républicaine n'est pas liée à un continent, n'est même pas liée à un stade de développement. L'idée républicaine emporte finalement un message qui est universel. La mission du CEDRE, de ce nouveau centre, c'est aussi de diffuser de la connaissance auprès du plus grand nombre de citoyens.

D'abord en constituant des ressources documentaires. Le CEDRE publiera des thèses de doctorants, accueillis ici en son sein, et publiera des classiques de la pensée républicaine. Je suis ici dans l'amphithéâtre JAURES et j'imagine que JAURES aura toute sa place pour la diffusion de ce qu'était la pensée républicaine et qui, à bien des égards, reste encore parfaitement valide aujourd'hui. Presque comme si les drames de l'avant Première Guerre mondiale pouvaient éclairer sur ce qui se passe y compris aujourd'hui au plan international : la reconstitution des empires, la montée des nationalismes, le regard distant sur les libertés, ce qui avait provoqué l'affaire Dreyfus.

Autant de textes qu'il faut reprendre aujourd'hui, non pas pour en faire simplement une leçon d'histoire, mais une forme de conviction qui fait qu'à travers les âges, les mêmes passions, les mêmes drames, les mêmes épreuves, les mêmes tentations peuvent aboutir à des remises en cause de ce que l'on croyait les fondamentaux essentiels. Ce qui est frappant dans la dernière période, c'est que ce que l'on croyait le plus évident devient contestable. Ce qu'on pensait être le mieux établi devient sujet de débat. Ce que l'on croyait être des acquis de toute une période qui avait été celle notamment de l'après-guerre, tout cela prend un sens relatif. Le relativisme a tout emporté, tout peut être discuté. Alors il est très important qu'il puisse y avoir ici un centre de recherches qui permette aux enseignants de pouvoir trouver des ressources pour l'enseignement moral et civique.

Quand la ministre de l'éducation de l'Education nationale, Najat VALLAUD-BELKACEM, a repris cette idée qui était d'ailleurs contenue dans la loi sur la refondation de l'école, beaucoup, une nouvelle fois ont contesté cette idée, comme si c'était un enseignement qui venait porter une parole officielle. Qu'est ce que signifiaient la morale et la citoyenneté ? Est-ce que c'était bien le rôle de l'école que de transmettre cette connaissance, cette valeur, ces règles de vie ? Alors que c'est le principe même de l'école que de permettre cet enseignement qui s'enrichit de toutes les

sciences, de toutes les connaissances.

Faut-il pour autant qu'il puisse y avoir un centre de recherche qui alimente l'Education nationale pour lui donner tous les éléments ? Pour faire de cet enseignement moral et civique un apprentissage pour beaucoup de futurs citoyens mais aussi un facteur d'élévation de l'esprit et de connaissance de l'Histoire, connaissance aussi des règles de vie, connaissance du monde. Tel est le sens de l'enseignement moral et civique, y compris de bien comprendre les rôles qu'ont pu jouer les religions dans notre Histoire ou dans l'Histoire du monde.

Le CEDRE permettra aussi d'être un lieu de débat. La République, en effet, n'est pas un concept figé qui aurait une définition définitivement établie. On ne peut pas la réduire à un modèle unique, valable pour toutes les situations historiques que l'on pourrait ainsi plaquer et qui serait indifférent aux cultures, à toutes les diversités, à tous les apports qu'un pays comme le nôtre a pu avoir au cours des générations. De la même manière, la République n'appartient pas à un parti, ni à un siècle, ni même à un pays. La République, c'est un ensemble de règles, de fondements, de philosophies, d'aspirations qui ont une vocation universelle.

Il y a aussi cette fameuse distinction établie entre la République et la démocratie. La République est la forme qui a été prise en France par la démocratie. L'Histoire nous montre que ce ne fut d'ailleurs pas une donnée qui s'est imposée d'elle-même, mais un combat. Un combat pour que, dans la démocratie, ce soit la République qui puisse être la forme d'organisation de la vie, et même que la République puisse être pleinement démocratique. Or il a fallu, par exemple, attendre 1901, plus de vingt ans après la constitution de la III<sup>ème</sup> République, pour que le nouveau régime se décide à accorder le droit d'association.

De la même manière, pour le suffrage universel, la République n'a accordé véritablement le suffrage universel qu'à la libération. Jusque-là, c'était réservé aux hommes de plus de vingt-et-un ans. La République, qui portait pourtant des principes, des valeurs, avait tardé à permettre cette reconnaissance, cette égalité, ce fondement-même de ce que l'on pensait et que l'on pense être la République.

Nous avons aussi un certain nombre de remises en cause qui sont nécessaires aujourd'hui pour gouverner les sociétés. Les sociétés ne peuvent plus être dirigées d'en haut, à distance, sur injonction, sans consultation ni écoute. On le sait et quand on l'ignore, on le sait encore davantage & cela nous revient. Des réformes ont été engagées : je pense au non-cumul des mandats qui d'ailleurs maintenant est devenu une évidence, qui n'est pas remise en cause et j'en suis plutôt satisfait. Vous le savez, cela fait partie de ces réformes très contestées -il y en a d'autres- qui donnent lieu à des batailles, puis ensuite qui deviennent finalement des règles suivies par tous. Ne nous en plaignons pas.

Le rôle des républicains, a toujours été, même dans les confrontations les plus fortes qu'ils ont pu mener, de faire que la loi qui était portée par quelques-uns puisse devenir la loi pour tous, la loi de tous. Je pense qu'il faudra d'ailleurs aller plus loin que le non cumul des mandats et faire qu'il puisse être aussi dans le temps, pour que nous puissions avoir ce renouvellement. La parité a été également mise très tard dans nos règles de droit. Aujourd'hui il y a encore beaucoup à faire. Même si la loi y oblige, il y a encore cet écart entre la représentation des hommes et des femmes dans nos assemblées.

Il y a aussi la diversité de la société française que la représentation, que ce soit nationale ou locale, même si au plan local cela va plus vite, n'a pas encore véritablement traduit. Or tout ce qui concourt à réduire cet écart entre ce qu'est la société et comment elle est représentée est absolument essentiel pour la République. J'ai également relevé, et l'expérience de ce point de vue est utile, que la fabrique de la loi est devenue très lourde. La fabrique de la loi, c'était la machinerie même de la République, et c'est pourquoi il fallait du temps pour que chaque mot soit pesé, chaque principe soit discuté, débattu. Sauf qu'aujourd'hui, il y a non seulement l'urgence - elle est là : l'urgence sociale, l'urgence économique, l'urgence parfois sécuritaire- mais il y a surtout un rapport au temps qui a considérablement changé.

Ce qui pouvait être admis, c'est-à-dire un long cheminement législatif pour aboutir à un progrès qui était renvoyé à plusieurs années, n'est plus supportable. Parce que tout va vite bien sûr, et

parce qu'une forme d'engagement immédiat paraît plus efficace que le temps lourd du débat parlementaire. Certains en tirent la conclusion qu'il faudrait bousculer les procédures parlementaires, faire voter des textes par ordonnance et, si c'était possible, édicter des édits comme autrefois pour qu'il puisse y avoir la mise en œuvre d'un programme. D'autres vont encore vers le référendum, considérant que l'appel au peuple pourrait être la meilleure façon de contourner le Parlement, alors même que cela exigerait de nombreux débats et que l'usage des référendums commandent à la prudence et à la retenue.

On ne sait jamais si la question est bonne, mais souvent la réponse ne l'est pas. Mais au-delà de cela, cela traduit néanmoins une réalité, c'est-à-dire le fait que le temps du débat doit être plus long avec les citoyens et plus court avec les représentants. Si d'ailleurs l'affaire de la concertation, de la consultation, de la participation a été bien menée, le débat législatif peut s'en trouver beaucoup plus enrichi sans qu'il soit besoin de multiplier les auditions ou d'ajouter des amendements qui allongent des textes au risque de les rendre plus difficilement applicables. J'ai souhaité que nous puissions avoir une procédure beaucoup moins lourde, plus rapide, éviter ces navettes, ces lectures qui hier avaient un sens, y compris dans ce qu'était le bicamérisme, les sagesses que les parlementaires pouvaient apporter à quelques emportements de l'exécutif. Aujourd'hui c'est nécessaire d'avoir cette exigence du temps, ce rapport au temps. Parce que quand les citoyens voient un écart entre la parole politique telle qu'elle est prononcée, l'annonce, la promesse, la décision qui arrivent très en amont du texte final et qui ne voient pas de traduction concrète dans leur vie quotidienne. C'est le procès de l'impuissance qui est dressé : « alors qu'est-ce que vous faites, puisque vous nous aviez dit et qu'il n'y a rien qui s'est traduit » ou le procès, pire encore, de l'incompétence : « vous ne nous dites pas la vérité et vous n'arrivez pas à changer ».

Ce qu'il faut, c'est rétablir l'idée de la puissance du politique, de sa capacité, dans de nombreux domaines, à agir, à décider et à concrétiser les changements qui sont attendus. De la même manière, je pense que les citoyens veulent à la fois que cela aille plus vite et, en même temps, veulent eux-mêmes être davantage associés. Cela pourrait être une contradiction qui existe dans le peuple français. Je veux du pouvoir et en même temps je crains le pouvoir et je veux que la décision soit prise et en même temps je veux être partie prenante de la décision et j'ai confiance dans les élus de mon territoire mais je doute de la représentation nationale - ce qui, là-aussi est un peu contradictoire.

Si on veut arriver à non pas lever cette contradiction ou faire une politique qui associerait des contraires, il faut faire justement en sorte que les citoyens puissent trouver des formes, des cadres à leur participation. Il peut y avoir le référendum d'initiative populaire, à condition que les règles soient simplifiées et que les domaines soient limités. Il peut y avoir -et moi j'y suis très favorable- le droit de pétition et la reconnaissance d'un droit à la participation citoyenne dont le Conseil économique, social et environnemental, qui est une troisième assemblée de la République, pas forcément la plus connue, pourrait être chargé de la mise en œuvre, devenant une forme d'assemblée permanente de la participation citoyenne.

Je ne parle pas simplement par rapport à des grands équipements, on en a certains à l'esprit, mais je pense, par rapport à certains choix, des choix de long terme ou des choix de société, où il est très important que les citoyens puissent dire ce qu'ils pensent à travers ce droit de pétition ou de participation citoyenne. C'est ainsi que l'on a fait pour un certain nombre d'évolutions dans la bioéthique, notamment pour la loi pour accompagner la fin de vie ou que l'on peut faire sur un certain nombre de sujets liés à la science, son application, ou à faire en sorte que nous puissions avoir davantage de droits pour la consultation liée à de grands ouvrages, y compris ceux qui seront associés à la lutte contre le réchauffement climatique.

Mais pour cela, il faut aussi qu'il y ait un engagement. Il n'y a pas de République sans engagement. Le vote est un premier engagement, il doit être à chaque fois non pas justifié le vote est un droit mais il est aussi une forme de devoir dans une République qui sait où elle va -, le vote doit être éclairé et le vote doit être lui aussi voulu comme non pas un acte civique mais comme une volonté de construire ensemble une société. Mais au-delà du vote, il y a l'engagement. L'engagement, c'est à dire la participation à ce qui est pas obligatoire

l'engagement. L'engagement, c'est-à-dire la participation à ce qui n'est pas obligatoire.

J'avais lancé la généralisation du service civique et aujourd'hui il y a plus de cent mille jeunes qui sont en service civique. Il n'y en avait qu'à peine quinze mille en 2012. Il faut aller encore plus loin. On se pose souvent la question de rendre obligatoire le service civique. Moi, j'avais parlé de le rendre universel, général. C'est-à-dire que tout jeune voulant un service civique devrait être accompagné vers une mission de service civique. L'obligation n'est plus un engagement.

L'engagement c'est volontaire & c'est l'acte que je prends pour signifier que je veux être utile aux autres.

Il faut donner beaucoup plus d'ampleur au service civique tout en lui donnant ce qui fait sa force républicaine, c'est-à-dire l'acte individuel de participer dans un cadre collectif à une mission d'intérêt général. J'ai également, avec les ministres concernés -Intérieur et Défense reconstitué la Garde nationale. La Garde nationale, c'était aussi une référence dans notre Histoire qui n'a aujourd'hui plus d'objet, puisqu'il y avait aussi la protection dans la Garde nationale de ce qui était le pouvoir. Là, il s'agit de la protection de nos concitoyens et donc la Garde nationale a connu un grand succès.

C'est finalement la réserve, ceux qui veulent être des réservistes de l'armée, de la gendarmerie, de la police et qui viennent constituer des forces supplémentaires pour que nous puissions être davantage protégés. Mais pour qu'il y ait de l'engagement des citoyens, il faut aussi qu'il y ait de l'exemplarité quant à ceux qui représentent la nation. C'est la raison pour laquelle j'ai voulu que soit créée -le Parlement a été dans ce sens- une institution de l'intégrité. C'était toujours une formule qui aurait pu entraîner le soupçon et c'est précisément pour lever la suspicion qu'a été donc créée cette Haute Autorité pour la transparence de la vie publique. Non pas pour que il n'y ait plus jamais de scandales, mais au contraire pour que tout soit connu, pour que tout soit vérifié et pour que, s'il y a des manquements, ils puissent être à la fois dénoncés et sanctionnés. Je pense aussi que l'intégrité, la simplicité et même l'humilité sont les conditions de l'autorité, que la République est plus forte lorsqu'elle respecte ses principes et qu'elle n'a pas besoin de vouloir être en distance, en séparation. C'est là qu'elle prend le risque majeur dans une démocratie. En revanche, l'autorité en République ne se construit pas en dressant les uns contre les autres. L'autorité, elle se fonde sur le respect et la confiance. L'autorité, c'est aussi la décision et trouver cet équilibre entre un exécutif qui doit être prompt, pas simplement face à des épreuves et elles sont là à répondre aux exigences d'un monde qui va vite et le surcroît de demande démocratique réclamé par la société.

La République ne peut pas non plus être réduite à sa conception strictement institutionnelle ou fonctionnelle. Il ne peut pas y avoir de République sans un Etat. L'Etat est un élément essentiel de la République. Sans un Etat social, sans un Etat régulateur, soucieux de réduire les inégalités et de favoriser l'émancipation et la réussite. C'est parce que la République est arrivée à donner aux citoyens cette vision-là, qu'elle couvrait les aléas de la vie, qu'elle avait une solidarité à l'égard des plus fragiles, qu'elle encourageait la promotion sociale, que la République est devenue le cadre dans lequel les citoyens se reconnaissent.

La République, ce ne sont pas des institutions, ce ne sont pas simplement des règles, des procédures : la République, c'est aussi un modèle social qui reconnaît la dignité de chacun. La République n'est pas non plus un projet qui serait achevé et risquerait l'épuisement. Non ! Il doit à chaque fois évoluer à mesure que nos sociétés changent, que les aspirations, les espoirs même où les craintes, les peurs des citoyens peuvent s'exprimer. La République doit à chaque fois redéfinir pourquoi elle donne du sens à la vie en commun.

La République, c'est de vouloir la réussite pour tous. C'est là que la République est très liée à l'école, à une école qui doit être ouverte à tous et qui doit donner l'excellence pour tous. Je suis ici à l'Ecole normale supérieure et c'est cette tradition qui est aussi une forme de reconnaissance de l'excellence, mais de l'excellence qui doit être mise au service de tous, qui ne doit pas être coupée des autres, qui doit montrer que ceux ou celles qui ont été jusqu'au bout de ce qu'ils pouvaient réussir dans leurs études pouvaient, à leur tour, donner à la République plus de confiance dans la démocratisation de l'accès au savoir et à la connaissance.

Ceux qui nous parlent de tri, de rationnement, de disparition de moyens, ne sont pas aussi fidèles

qu'ils le prétendent à l'esprit républicain. Parce que l'école, c'est l'émancipation et c'est d'avoir les objectifs les plus élevés pour la Nation, notamment pour les catégories que l'on dit populaires, qui sont très liées à l'école, qui pensent que l'école c'est la façon aussi de faire réussir leurs enfants. Même si c'est plus dur et même si on sait que les inégalités demeurent encore trop fortes, qu'il y a encore trop de décrochage -même si nous avons diminué le nombre de décrocheurs- il est très important que l'école soit encore regardée comme une promesse. Enfin, et j'en terminerai, la République n'est vraiment complète que quand elle satisfait à l'exigence de fraternité. C'était un mot dont on ne savait pas très bien quel pouvait être son sens ou sa traduction dans notre société contemporaine. Cela pouvait apparaître comme relatif à l'Histoire, à la Révolution française, à ce qu'elle avait pu porter, à une mythologie. Cela pouvait être aussi un mot qui figurait dans le répertoire moraliste de la IIIème République. En fait, la fraternité c'est le trait d'union entre la liberté et l'égalité. C'est justement pour ne pas opposer liberté et égalité qu'il y a la fraternité, parce qu'une partie des républicains a pensé que la liberté était le point essentiel et que l'égalité, pour d'autres, était la valeur qui devait être celle qui fondait et qui donnait du sens à la République. Si l'on oppose égalité et liberté, on voit bien la contradiction qui s'installe, qui peut d'ailleurs être tout à fait légitime dans un débat public, et qui peut fonder des clivages sans que ceux qui sont pour l'égalité soient hostiles à la liberté et inversement.

La fraternité c'est ce qui permet d'unir l'ensemble des citoyens, l'ensemble du pays. Elle est plus importante encore aujourd'hui alors qu'il y a des divisions qui sont entretenues, des passions brutales qui sont exploitées, des peurs qui sont instrumentalisées. C'est là qu'il faut aussi placer la laïcité.

Le but de la République est de faire vivre ensemble des femmes et des hommes différents, qui ne sont pas semblables mais qui sont unis et qui sont égaux. Le but de la République est de faire du respect mutuel la seule règle qui vaille. Le but de la République est de s'opposer à toute tentative visant à imposer à l'autre ses préjugés, ses croyances, ses façons de vivre et, d'une certaine façon, ses règles personnelles. La République est ce qui permet d'avoir les mêmes règles pour tous.

De la même façon, même s'il y a une poussée de l'individualisme, les républicains ne doivent pas en être effrayés car la République est l'émancipation de l'individu. Il y a un risque quand cette passion pour l'émancipation individuelle devient un égoïsme privé ou personnel. C'est là que la République doit intervenir. De la même manière, la République n'est pas un système fermé qui serait lié à des frontières, qui enfermerait. La République a toujours été ouverte, a toujours porté son modèle vers les autres. Elle a toujours considéré que ce qu'il avait été possible de faire -en l'occurrence ici en France où nous sommes très attachés à la République- était finalement au service de la cause commune au-delà même de l'Europe, partout dans le monde. C'est aussi ce que votre centre de recherche va démontrer.

La République est la réponse alors que se cristallise le ressentiment entre ce qui est perçu comme le haut, le bas c'étaient des mots d'hier- ou le système, les élites par rapport au peuple. La République est la réponse qui unit, qui fait que nous ne nous opposons pas. Cela ne veut pas dire que nous ne remettons pas en cause des ordres qui nous paraissent trop établis ou que nous ne rectifions pas des désordres qui nous paraissent trop injustes. Mais la République, est un mouvement, un mouvement qui, à chaque fois, rassemble. Alors elle est le régime politique qui émancipe l'individu, tout en permettant son intégration, sa pleine intégration à la communauté nationale, la seule qui compte. Parce qu'elle concilie le je et le nous.

Voilà pourquoi je tenais à être devant vous pour ce colloque, parce que la République sera toujours vivante dans un monde qui lui-même peut contenir des menaces -nous les connaissons- qui engendrent des bouleversements, et qui fait que nous avons besoin de points fixes, qui permettent notamment à la France non seulement de savoir d'où elle vient, mais de savoir là où elle veut aller. Votre institut incontestablement, par la qualité de ses recherches, contribuera à ce que la République soit toujours vivante. Merci.